

**Devenez mécène en contribuant à la construction et au développement du pôle éducation à l'environnement et au développement durable.**

**Présentation détaillée de la création du pôle éducation à l'environnement.**

### ***La maison de la chasse et de la nature : création d'un site d'exception***

Depuis la création de l'association au début du siècle dernier, la Fédération n'a cessé d'évoluer dans :

- L'organisation interne par le recrutement d'une équipe de 16 professionnels expérimentés et polyvalents,
- La structuration du paysage cynégétique marnais avec la création de plus de 45 Groupements d'Intérêt Cynégétique,
- Les missions de suivi et de gestion de la faune sauvage,
- La reconnaissance de l'expertise environnementale,
- Les actions de communication autour de la faune et de la chasse,
- La formation et l'éducation à l'environnement,
- Les infrastructures, siège social, centre de formation dédié aux sessions du permis de chasser, du piégeage, des gardes-chasse particuliers, de la chasse à l'arc et autres thématiques spécifiques dédiées à la connaissance de la faune sauvage.

Tout cela constitue notre histoire.

Il est venu le temps de s'adapter aux nouveaux enjeux à la fois économiques, sociétaux et conjoncturels.

La nécessité de construire LA MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE encore plus fonctionnelle et sur un seul et unique site, devenait légitime chaque jour.

C'est avec l'écoute particulièrement attentive de Monsieur Benoist APPARU, Maire de Châlons-en Champagne, que le projet a pu se concrétiser.

De plus, notre souhait de maintenir nos locaux dans la Communauté d'Agglomération «Cité en Champagne» a reçu l'assentiment immédiat de son Président Monsieur Bruno BOURG-BROC.

### ***Un défi architectural***

Aménager un site multifonctions est toujours mission difficile.

Nous nous devons de lui donner une âme et la conception de notre architecte Michel RIGAUD du cabinet Grzeszczak Rigaud Architectes répond ce souhait.

### **De nouvelles stratégies pour de nouvelles compétences**

#### ***L'éducation à l'environnement et au développement durable***

Par le passé, nous avons répondu à de multiples sollicitations pour faire valoir auprès des scolaires les compétences faunistiques et environnementales des personnels de la Fédération.

Demain, grâce à votre concours financier, nous allons mettre en œuvre une véritable stratégie d'accueil d'un public varié.

Nous vous proposons de découvrir les grandes lignes de ce plan d'action qui bientôt trouvera naissance au sein de la Maison de la Chasse et de la Nature.

**L'éducation à l'environnement et au développement durable ou plus communément dénommé l'éducation à la nature est la reconnaissance des compétences naturalistes du monde cynégétique formulée par le Ministère de l'Éducation Nationale.**

**A ce titre, une convention nationale entre le Ministère et la Fédération Nationale des Chasseurs a été signée. Depuis, de nombreuses actions ont été conduites sur l'ensemble de l'hexagone soit par l'impulsion des politiques des Fédérations ou à la demande des écoles elles-mêmes. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne ayant déjà une expérience en la matière suite au traitement de demandes ponctuelles n'échappe pas à cette évolution. Parallèlement, le projet de construction d'une nouvelle Maison de la Chasse et de la Nature est une formidable opportunité pour conduire une véritable stratégie en matière d'accueil d'un public scolaire.**

### ***Les fondamentaux d'une telle opération***

#### ***Les outils***

Nombreux sont les outils et supports pédagogiques déclinés à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne. Ils pourront être associés à ceux fournis par la Fédération Nationale des Chasseurs et d'autres fédérations voisines. Ces outils, véritables programmes éducatifs, permettront de développer la panoplie de supports et ainsi d'élargir considérablement l'éventail du public prospecté. De plus, ceci permettra l'accueil allant de la simple visite d'une journée à la constitution d'un véritable plan annuel comme cela est déjà le cas avec les jeunes du centre aéré de la ville de Chalons en Champagne.

#### ***L'accueil***

Le site du Mont Choisy doit offrir un panel d'initiations autour de la nature à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment. La multiplication des activités sur ce même site est un avantage prépondérant.

#### ***Le public***

Les écoles sollicitent ce type de prestation. Néanmoins, les outils proposés comme les compétences disponibles au sein de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne sauront s'adapter à d'autres publics scolaires voire extra scolaires. Les centres aérés sont également demandeurs. Autant, les scolaires s'attachent à suivre un cursus lié à l'éducation en relation avec un programme éducatif précis, autant les centres aérés souhaitent des activités de loisirs ludiques en relation avec la nature. Le site, le matériel ainsi que les professionnels dédiés à cette stratégie devront répondre à ces différents besoins.

#### ***Les moyens humains***

Une grande polyvalence est requise pour ce type d'activité.

Même si la dominante reste l'animation devant un public de scolaires de tous âges, il est nécessaire de faire valoir des compétences d'organisation, d'analyse mais aussi de vente et de communication de l'activité voire de création de nouveaux supports répondant aux futures évolutions de la demande.

Il est important de positionner un collaborateur dont l'activité principale est axée sur ce pôle d'éducation à la nature. Il est prépondérant de mettre en place une dynamique de rayonnement de la Fédération et de son pôle éducation à la nature.

A terme, l'objectif est d'étendre la cible de scolaires aux jeunes des grandes agglomérations et de la campagne.

#### ***Les moyens matériels***

La Maison de la Chasse et de la Nature permet de disposer de suffisamment de salles pour installer les différents outils éducatifs. Les besoins d'accueil de scolaires peuvent évoluer de 30 à 60 élèves sur une journée. Cela nécessite une

prise en charge par petits groupes sur différents ateliers en simultané. C'est la raison pour laquelle l'espace dédié à l'éducation à la nature de la nouvelle Fédération est prévu pour disposer de salles modulables allant de 15 à 200 personnes. Parallèlement, des supports extérieurs devront aussi être proposés comme un arboretum des espèces locales, des ruches pour l'intervention d'un professionnel, un verger conservatoire, un écomusée et une mare pédagogique.

Le déjeuner se prendra sur place avec un repas tiré du sac en accord avec les écoles. Ceci implique néanmoins la mise en place d'une surface et d'un mobilier d'accueil suffisant.